

Le fusionniste Barthe s'est mis à la fenêtre de son bureau éditorial, qui domine le fleuve. Il aurait préféré voir toutes ces crinolines fusionnées en une seule, belle, grande, immense, incomparable. Mr. Barthe souriait à la pensée d'en affubler le colosse de Rhodes, si colosse il y avait encore. L'amoureux Michel avait rejeté sa pochette de mousseline de laine et revêtu son habit de fête, en signe de réjouissance. Le *Bourru*, d'ordinaire de mauvaise humeur, avait ce jour là un petit air souriant.

Les poissons eux-mêmes qui avaient eu vent de l'affaire se rendirent en foule au lieu de la réunion et regardaient de dessous la glace. . . . ah ! lecteurs, vous souriez, vous êtes libertins, nous croyons. Est-ce qu'il y a du mal à dire que les poissons regardaient de dessous la glace l'ampleur de certaines machines circulaires qu'ils n'avaient jamais vues.

L'assemblée a eu lieu Jeudi, le 3 du courant, à 2 heures P. M. Nous en donnons le procès verbal, tel que transmis.

Présidence de Dame Veuve Brigitte Beau-Mollet.

Delle Judith Taille-Douce est priée d'agir comme secrétaire. Delles. Catherine Pied-Mignon, Javotte Jolie-Main et Madame Christine Pas-Trop-Belle, adressèrent à l'assemblée des paroles d'apropos, qui furent très bien appréciées. Jusques à quand, a dit Dlle. Jolie-Main, ces individus sans cœur et sans vergogne, abuseront-ils de notre patience. Quoi ! ni les grâces de notre sexe, ni la beauté des modes qu'on veut bien porter pour leur plaire, ni les doux regards que nous leur lançons de temps en temps pour leur faire trouver la vie plus belle et plus attrayante, rien ne pourra donc faire cesser leur antipathie pour la belle crinoline.

O, la Pochette, arme toi de ta foudre et mû par un juste courroux, pulvérise tous ces coquins, qui se trouveront encore trop honorés de mourir d'une main si chère à nos cœurs."

Et Dlle. Jolie-Main avait parlé ! Les résolutions suivantes furent alors propo-

sées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par Madame Beau-Regard secondé par Dlle. Cécile Clin-D'œil, et Résolu : " Que cette assemblée voit avec chagrin qu'une requête a été présentée aux trois Branches de la Législature, demandant l'abolition de l'usage de la crinoline." Proposé par Dlle. Justine Bien-Jolie, secondé par Dlle. Clarisse Nez-Pointu, fille majeure.

Résolu : 1°. Qu'un comité de cinq membres, dont le *quorum* sera de six, soit nommé, aux fins d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour empêcher que le projet d'acte, cité plus haut, devienne loi."

" 2°. Que Dlls. Nez-Pointu, Jolie-Main et Clin-D'œil, forment le dit comité avec la présidente et la secrétaire."

" 3°. Que notre intime ami le Sieur de la Pochette soit humblement prié de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour faire triompher notre juste cause."

" 4°. Que cette assemblée profite de cette occasion pour prier la corporation de Québec, de faire un règlement, aux fins d'obliger les propriétaires à faire des trottoirs plus larges, pour faciliter la circulation."

Madame la Présidente laisse la chaire, et Madame Simonette Fond-Noir fut appelée à la remplacer. Les remerciements d'usage ayant été votés aux Présidente et Secrétaire, l'assemblée s'ajourna.

(signé.)

VEUVE BRIGITTE BEAU-MOLLET,
NÉE JAMBE FINE,

(Contre-Signé)

" JUDITH TAILLE-DOUCE."

CORRESPONDANCE.

Sois le bien-venu, *Bourru* !

Je te salue comme antidote !

Sois béni comme doit l'être la plante qui empêche l'effet mortel du venin de la vipère. Ta mission est sainte ! En effet ne suis-tu pas l'exemple de la mère des hommes, représentée avec le pied sur la tête du serpent ? Le crime du serpent, observateur de nos jours, n'est pas d'avoir offert une pomme à une particulière

(il paraît que son Jardin n'offre point de ce fruit,) mais bien d'avoir sali et de persister à salir de sa bave, de percer de son dard, le magistrat intègre, le citoyen respectable, le père de famille. Il attaque tout. Il ne respecte rien. Il ne combat point le mal, il attaque la vertu. Il ne fera point de mal à ce qui devrait inspirer du dégoût, au contraire, il choisira la plus belle fleur pour en ternir l'éclat ou lui donner la mort. Encore une fois, *Bourru*, sois le bienvenu ! Accomplis ton œuvre. Ecrase le serpent, mais sois prudent, sois sur tes gardes, car le serpent dont il s'agit n'est pas un serpent à sonnettes ; il n'avertit point de son approche. Z.

☞ St. SAUVEUR, au prochain numéro.

Dimanche dernier, M. Chiniquy à délivré un second sermon dans la même chapelle ; cette fois, il a cru le moment favorable pour lever un coin du masque ! Quelques insinuations tombées de sa bouche contre certaines de nos pratiques religieuses, ont suffi pour faire évanouir le peu de popularité qui lui restait encore. Hier quelques citoyens de St. Roch sont allés le sommer de déguerpir immédiatement d'au-milieu d'eux, ce qu'il a fait sans se faire trop prier. Il faisait, dit-on, piteuse mine, entre les deux Suisses qui l'accompagnaient.

FAITS DIVERS.

HORRIBLE.—Un meurtre horrible a été commis dernièrement à Madawaska, St. Jean, N. B., par un nommé Blany. Après avoir déchiré le ventre de sa femme qui était enceinte, il lui a meurtri les seins avec ses dents. La malheureuse n'a survécu que six heures. Le meurtrier a été arrêté.

L'hon. Jos. Cauchon vient de résigner comme directeur du *Chemin de fer du Nord*. Cette résignation est de bien mauvais augure pour l'entreprise.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, on payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, adressées comme suit : [Pour le *Bourru*, boîte No. 134, Bureau de Poste.]